

Fiche signalétique

Date de révision 26-sept.-2019 Version 12 Remplace la date du : 23-sept.-2019

Section 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit LOW VOC FINAL WIPE PRE-PAINT F

Code du produit FS-5903.G01

N° ID/ONU NON RÉGLEMENTÉ

Utilisation recommandée Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Consulter la Section 16 pour plus de renseignements

5 STAR XTREME

a division of IAMG/International Autobody Marketing Group

1505 N. Hayden Road

Suite 111

Scottsdale, AZ 85257 www.5StarXtreme.com

1-87REFINISH

5 STAR XTREME

a division of IAMG/International Autobody Marketing Group

1368 United Blvd.

Unit 102

Coquitlam, BC V3K 6Y2 www.5StarXtreme.com

1-87REFINISH

Adresse de courriel Aucun renseignement disponible

Numéros de téléphone d'urgence Chemtrec: 800-424-9300

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur le Règlement sur les produits dangereux et les Fiches de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPC

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

AVERTISSEMENT

MENTIONS DE DANGER

Cause une irritation de la peau Provoque une sévère irritation des yeux

PRÉVENTION

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

INTERVENTION

Consulter un médecin en cas de malaise.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

INHALATION

EN CAS D'INHALATION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

INGESTION

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

ENTREPOSAGE

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

AUTRES DANGERS

Non applicable.

TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Sodium metasilicate	6834-92-0	0.5 - 1.5 *
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	0.5 - 1.5 *
2-Butoxyethanol	111-76-2	0.5 - 1.5 *

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Section 4 : PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les veux

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Contact avec la peau

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

INHALATION

EN CAS D'INHALATION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INGESTION

NE PAS faire vomir EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair 201 °F / 94 °C

Limite supérieure d'inflammabilité: Aucun renseignement disponible

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible.
Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible.

électrostatiques

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

Ne pas utiliser pour des raisons de

Jet d'eau puissant

sécurité:

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

Dangers spécifiques du produit

La combustion produit une fumée épaisse. Un feu peut produire des gaz irritants et/ou toxiques. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Si le produit contamine des lacs, des rivières ou des eaux usées, veuillez en informer les autorités appropriées conformément à la réglementation locale.

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux. Nettoyer avec des détergents. Éviter les nettoyants aux solvants. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Section 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conseils sur la manutention sécuritaire

Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider un contenant. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions d'entreposage

Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Limites d'exposition

Si S* apparaît dans le tableau de la LEMT, cela indique que ce produit chimique comporte une mention PEAU.

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	British Columbia	TWA - Ontario	Quebec	OSHA PEL
2-Butoxyethanol	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm
111-76-2		TWA: 97 mg/m ³			TWA: 97 mg/m ³	TWA: 240 mg/m ³
		_			_	S*

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Procurer une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Porter des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Protection thermique

Aucun renseignement disponible

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Aucun renseignement disponible

OdeurAgréableCouleurTransparent

Seuil olfactif

Valeur du pH

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point de fusion/point de congélation Aucun renseignement disponible

Point d'ébullition / intervalle Aucun renseignement disponible °C / °F

d'ébullition

Point d'éclair 94 °C / 201 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limite d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur
Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur
Aucun renseignement disponible

Densité (Livre par Gallon) 8.39 Densité 1.01

Solubilité(s)
Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique

Aucun renseignement disponible

Autres informations

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Matières incompatibles Aucun connu.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Section 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux

Contact avec la peau

Cause une irritation de la peau

INGESTION Non applicable INHALATION Non applicable

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur les composants

Nom chimique	DI E0 per veie erele	DI 50 par voie autopée	CI 50 par inhalation
INOM Chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanee	CL50 par inhalation

Sodium metasilicate	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
6834-92-0			
Alcohols, C9-11, ethoxylated	= 1378 mg/kg (Rat) = 1400 mg/kg	> 2 g/kg (Rabbit)	-
68439-46-3	(Rat)		
2-Butoxyethanol	= 470 mg/kg (Rat)	= 99 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h
111-76-2			

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 24011 Mg/kg ETAmél (cutané) 105647 Mg/kg **ETAmél** 144.1 Mg/l (inhalation-poussière/brouillard)

1056 Mg/l ETAmél (inhalation-vapeur)

TOXICITÉ AIGUË INCONNUE 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyethanol	A3			
111-76-2				

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) A3 - cancérogène chez l'animal.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Cause une irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux

Sensibilisation cutanée Non applicable Sensibilisation respiratoire Non applicable

Mutagénicité sur les cellules germinales Non applicable

Cancérogénicité Non applicable

Toxicité pour la reproduction Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Non applicable

Risque d'aspiration Non applicable

Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Précautions environnementales Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Autres effets nocifs

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus/produits inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales

Emballages contaminés

Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et

illégale.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD IMDG IATA NON RÉGLEMENTÉ NON RÉGLEMENTÉ NON RÉGLEMENTÉ

Nom officiel d'expédition

N° ID/ONU

Classe de danger Groupe d'emballage Danger pour l'environnement

Dispositions particulières

Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil Aucun renseignement disponible

Le fournisseur peut appliquer l'une des exceptions suivantes : Liquide combustible (49 CFR 173.150(f)); Bien de consommation (49 CFR 173.150(c), ICAO/IATA SP A112); Quantité limitée (49 CFR 173.150(b), ICAO Partie3 Chapitre 4, IATA 2.7, IMDG Chapitre 3.4); Liquide visqueux (49 CFR 173.121(b), IMDG 2.3.2.2, IATA 3.3.3.1.1, ICAO 3.2.2, ADR 2.2.3.1.5); N'entretient pas la combustion (49 CFR 173.120(a), IATA 3.3.1.1, ICAO 3.1.3, IMDG 2.3.1.3, ADR 2.2.3.1.1 Note 1); ou autre comme autorisé en vertu du règlement sur les produits chimiques/marchandises dangereuses.

Section 15: INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

Nom chimique	Canada - NPRI (National Pollutant Release Inventory)
2-Butoxyethanol	Part 1, Group A Substance; Part 5, Individual Substances

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

HMIS

Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 PROTECTION INDIVIDUELLE Χ

Préparée par Regulatory Department

Date de révision 26-sept.-2019

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les indications présentes sur cette fiche de données de sécurité (FDS) sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, sur les législations nationales en vigueur et sur les directives de l'UE. Comme le fournisseur n'a aucune connaissance ni aucun contrôle concernant les conditions d'utilisation spécifiques du produit, l'utilisateur a pour responsabilité de s'assurer que les exigences de la législation applicable sont respectées. Cette FDS ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique ou comme étant une garantie de compatibilité avec des applications spécifiques. À MOINS QUE LE FOURNISSEUR EN AIT CONVENU DIFFÉREMMENT PAR ÉCRIT, LE FOURNISSEUR N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ABSENCE DE CONTREFACON DE BREVETS OU DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATÉRIELS OU PARTICULIERS.

Fin de la fiche signalétique